

## **Contre le jet de mégot, plus de 60% des maires privilégient la prévention et la sensibilisation au bon geste**

À l'occasion de l'ouverture du Salon des Maires de France, l'éco-organisme Alcome et l'institut IFOP ont mené l'enquête auprès d'un échantillon de 400 maires, représentatif de l'ensemble des maires de France sur la perception des mégots mal jetés dans l'espace public.

### **Contre le jet de mégot dans l'espace public, les maires privilégient la prévention**

Trois quarts des maires estiment que les mégots contribuent à la dégradation de l'espace public (75%), plus d'un tiers estimant même que cette dégradation est « très importante » (37%). Dans les villes de plus de 2000 habitants, ils sont plus de 86% à juger que les mégots dégradent l'espace public. Or, tous n'arrivent pas facilement à nettoyer ces mégots abandonnés : 10% n'y arrivent pas du tout et 33% n'y arrivent que difficilement. Dans les villes de plus de 2000 habitants, ils sont 56% à ne pas arriver à nettoyer les mégots abandonnés.

La priorité en matière de lutte contre le jet de mégot dans l'espace public est, pour les édiles, la prévention via la mise à disposition de matériel comme des cendriers (47%) ou la sensibilisation des fumeurs (33%) – plutôt que le nettoyage des voiries (19%).

### **En matière de prévention, les maires plébiscitent la sensibilisation**

Les campagnes de sensibilisation constituent l'action la plus attendue. Afin de prévenir la présence de mégots dans l'espace public, les maires de villes de plus de 2000 habitants jugent tout aussi efficaces les campagnes de sensibilisation que les équipements dans la rue (cendriers, éteignoirs...). Les maires de France ayant déjà mis en place des actions souhaitent d'ailleurs aller plus loin dans la prévention (34%).

Les aides qui les intéressent le plus sont d'abord les supports de sensibilisation (87%). Les outils de communication traditionnellement mis en œuvre au sein des municipalités sont davantage encouragés. La communication municipale et l'affichage public sont ainsi jugés à la fois comme les actions les plus efficaces (par respectivement 55% et 48% des maires) et les actions privilégiées (67% et 48%) ; comparativement la communication de proximité et la médiation de terrain sont des outils que les édiles semblent vouloir le moins mettre en place (40% et 27%).

La moitié des maires déclare avoir déjà mis à disposition des administrés des équipements ciblés (54%), à savoir des cendriers de rue dans la quasi-totalité des cas (98%, seuls 7% ayant distribué des cendriers de poche).

Marie-Noëlle Duval, Directrice générale d'ALCOME : « *Les résultats de cette enquête sont particulièrement encourageants pour notre action. Cette enquête nous permet de cerner plus précisément les leviers à mobiliser pour atteindre notre objectif de 40% de mégots en moins sur la voie publique d'ici 2027. Les villes de moins de 2000 habitants sont particulièrement en attente en matière de sensibilisation et de nettoyage des mégots : Si nous œuvrons déjà à cette sensibilisation dans ces « petites » communes, il nous faut trouver les moyens de les impliquer, et de les aider davantage.* »

**Contact presse**  
Rawae El Majdoubi  
[Rawae.el-majdoubi@plead.fr](mailto:Rawae.el-majdoubi@plead.fr)  
0668321249

**À propos d'ALCOME**

ALCOME, éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC). L'objectif d'ALCOME est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2027.